|  |  |
| --- | --- |
|  | L**es formations dunaires** hébergent une strate ligneuse très lâche caractérisée par *Balanites aegyptiaca*, *Commiphora africana*, *Combretum glutinosum*, *Ziziphus mauritania* et différentes espèces d’acacias (*Acacia tortilis*, *Acacia senegal, Acacia seyal*). La végétation herbacée est dominée par *Cenchrus biflorus,* auquel s’ajoutent d’autres graminées sahéliennes (*Cenchrus* *prieurii, Aristida mutabilis, Leptothrium senegalense*, *Dactyloctenium aegyptium* et *Aristida sieberiana).* La production herbacée moyenne, de l’ordre de 100 kg de matière sèche par hectare sur les dunes vives **(DV),** peut atteindre 1 000 kg sur les cordons dunaires **(CD)** et jusqu’à 1500 dans les dépressions dunaires. |
|  | Les **formations sableuses non dunaires** des plaines légèrement ondulées **(SO)** sont caractérisées par une strate ligneuse arbustive et peu dense, dominée par *Combretum glutinosum* : on y retrouve aussi *Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*et,dans les cuvettes, *Ziziphus mauritania*. Le tapis herbacé est constitué de *Cenchrus biflorus*, et, par endroit, d’*Aristida* *stipoides* ou de chaméphytes. La production de matière sèche herbacée se situe entre 1 000 à 2 000 kg par hectare, selon l’abondance des pluies. Ces plaines sont entaillées par des vallées fossiles **(LS)** où l’écoulement actuel peut former par endroit des retenues d’eau. Le couvert végétal est alors assez diversifié, selon la topographie locale. Les plaines sableuses dont le substrat devient limoneux en profondeur **(SP)** peuvent héberger une steppe arbustive *d’Acacia senegal* et *Combretum glutinosum*, avec l’apparition de *Sclerocarya birrea* (en formations localisées au nord, comme espèce dominante au sud) et, dans les sites les plus arrosés, quelques exemplaires de baobab (*Adansonia digitata*). Selon la morphologie et la pluviométrie, ces formations peuvent atteindre jusqu’à 2 500 kg de matière sèche herbacée par hectare. Enfin, les anciens dépôts alluviaux **(SL)**, densément cultivés, ont une strate ligneuse assez pauvre représentée par *Pilostigma reticulata*. Le tapis herbacé reste cependant important et caractérisé par une strate haute et dense de *Schizachyrium exile*, *Panicum walense, Jacquemontia tamnifolia, Leptadenia hastata.*  **Les formations sur reg** **(GR et GL)** présentent en général une couverture ligneuse arbustive très clairsemée*d’Acacia ehrenbergiana*, et une strate herbacée discontinue de *Schoenefeldia gracilis* et *Aristida adscensionis* ; la production estimée de matière sèche herbacée est de l’ordre de 300 kg par hectare. Cependant, là où les précipitations sont plus importantes, notamment dans le Guidimakha, le reg est entaillé par de nombreux ravins autour desquels une végétation arborée s’installe avec l’apparition d’espèces sud-sahéliennes (*Combretum nigricans, Adansonia digitata, Bombax constatum*). La couverture herbacée comporte de hautes herbes *(Celosia argentea, Eragrostis namaquensis),* avec parfois des andropogonées sciaphiles *(Diheteropogon hagerupii)* et une strate plus basse *(Sphaerantus segalensis).* La production de matière sèche herbacée augmente alors sensiblement et peut attendre 1 100 kg par hectare. Quand le substrat est gravillo-limoneux et recouvert par une strate sableuse **(SG),** les formations végétales s’enrichissent davantage, en espèces et en production herbacée. Celle-ci peut alors atteindre, selon la pluviométrie, 1 200 à 2 500 kg par hectare.  **Affleurements rocheux, buttes isolées et plateaux cuirassés (R et PC)** sont caractérisés par une végétation sporadique et dispersée qui se développe dans les interstices où une couche de sol peut se former. De qualité différente selon les caractéristiques locales, cette couverture produit une matière sèche herbacée estimée entre 200 et 500 kg par hectare. Cependant, ces zones sont souvent caractérisées par des piémonts limoneux **(LR)** qui reçoivent les eaux des reliefs et peuvent héberger par endroit une steppe arbustive dense (*Dalbergia melanoxylon, Grewia bicolor*) avec une strate herbacée serrée (*Pennisetum pedicellatum, Peristrophe bicalyculata, Achyranthes sicula*).  **Sur les vertisols** **(VA)** de la vallée du fleuve Sénégal et de quelques uns de ces affluents, le couvert végétal est caractérisé par la présence d’espèces prisées comme *Panicum laetum*, *Panicum subalbidum*, *Eragrostis pilosa*, *Melochia corchorifolia.* Dans les zones humides, on retrouve par ailleurs *Cyperus procerus, Echinochloa colona, Echinochloa stagnina*. La matière sèche herbacée est estimée à 1 800 kg par hectare, mais les superficies destinées au pâturage sont réduites à cause de la présence importante de champs cultivées. |
|  |
|  |
|  |